

Annonces légales

Mes Jean CHANUT - Jessy GAILLARD
Notaires associés
20 Place Léopold Ollier
07140 LES VANS

Suivant acte de Me Jessy GAILLARD, notaire associé à 07140 LES VANS, le 7 mai 2026, enregistré au S.P.F.E de l'ARDECHE le 12 mai 2026 sous les références 2026N 617, il a été cédé par la Société dénommée LUTAM Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 80.000,00 € ayant son siège social à SAINT PAUL LE JEUNE (Ardèche) 130 impasse des Escurzines identifiée sous le numéro SIREN 792 630 121 RCS AUBENAS, à la Société dénommée QUINT ET SENS, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à SAINT PAUL LE JEUNE (Ardèche) 90 chemin des Enclos identifiée sous le numéro SIREN 103 542 072 RCS AUBENAS, un fonds de commerce de restaurant connu sous le nom commercial de AUBERGE DES ENCLOS situé et exploité à SAINT PAUL LE JEUNE (07460) 90 chemin des Enclos, moyennant le prix 248.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 151.308,00 € et aux éléments corporels pour 96.692,00 €.

Propriété-Jouissance au 07/05/2026.
Les oppositions devront être faites par Huissier ou par lettre recommandée avec AR, en l'office notarial de Me GAILLARD notaire susnommé où domicile est élu à cet effet, dans les DIX (10) jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L 141-12 du Code de Commerce.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A. C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis, Le Notaire.

SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

APPEL À CANDIDATURES

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :
AS 07 25 0027 01 : superficie totale : 28 ha 91 a 50 ca dont 12 ha 08 a 14 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : LE LAC-D'ISSARLES (28 ha 91 a 50 ca) - 'COSTILLES ET CHIERE' : AC-86-206-207-208-209-210-211 - 'LIEU DIT LESTOURS' : AC-100-110-115-120-231-232-235-236-237-238-239-240 - 'ROUCHAS' : AC-20-21-29-31-32-33-35-52-56-63-71-233-234-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-262-263 - 'SAGNE SOULIER' : AC-9-17. Zonage : RNU. Occupation : Occupée pour partie

AS 07 26 0142 01 : superficie totale : 1 ha 13 a 01 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS (1 ha 13 a 01 ca) - '0290 CHE DE CREZENOUX LE BAS' : AE-103 - '0320 CHE DE CREZENOUX LE BAS' : AE-106 - 'CREZENOUX' : AE-97-98-99-100-101-102-104-105-107. Zonage : A. U. Occupation : Libre

AS 07 26 0104 01 : superficie totale : 18 a 70 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : LABATIE-D'ANDAURE (18 a 70 ca) - 'PLOYE' : AM-182. Zonage : ZnC. Occupation : Libre

AS 07 26 0137 01 : superficie totale : 6 ha 45 a 51 ca dont 3 ha 62 a 21 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : LE MAS-DE-TENCE (81 a 21 ca) - 'BENE-TRECHE' : A-1413-1710 - 'LA CUMINE' : A-1395-1708. MARS (5 ha 64 a 30 ca) - 'COTECHALANE' : AB-7-11-12-13-14-17 - 'PATURAL DES BOEUF' : AB-157-158 - 'PATURAL DES FAUX' : AB-46-47. Zonage : MARS : RNUUnu - LE MAS-DE-TENCE : RNUUnu. Occupation : Libre

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 05/06/2026 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer https://www.safer-aura.fr, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Tél. 04 75 66 74 50 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

Foires&marchés locaux

Veaux de boucherie (marché en vif)

Costaros (18/05/26) 1^{re} qualité : 5.49 - 2^e qualité : 4.12 - Extra : 5.79 - Super : 5.95 - Exceptionnel : 6.10

Veaux d'élevage (prix moyen en euros)

	Apport	Mâles croisement charolais	Femelles croisement charolais	Mâles montbéliards
Langogne (16/05/26)	21	800 à 1080	610 à 890	-
Saugues (-)	NC	NC	NC	NC
		Mâles	Femelles	Fariniers
Le Monastier (-)	-	-	-	-
Costaros (16/05/26)	10	580 à 1100	710 à 830	-

Agneaux de boucherie

	Apport	Cotation
Le Monastier (-)	-	-
Costaros (-)	-	-

Cotation européenne marché aux agneaux

Marché de Saugues (-) / NC

POUR VOS ANNONCES LÉGALES On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les **SERVICES PLUS** du journal ?
Attestation de parution immédiate par mail - Relecture attentive de vos annonces avant parution - Modèles d'annonces à votre disposition - Devis sur simple demande

T. 04 75 64 90 20 - 06 09 88 11 33
legales@avenir-ardeche.fr

Retrouvez-nous sur  www.avenir-agricole-ardeche.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026

Mon abonnement

OUI, je m'abonne 1 an à

L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour **144 €**



OUI, je m'abonne 1 an à L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE + 1 REVUE DE MON CHOIX

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour **144 € +** prix différent en fonction de la revue, voir ci-dessous

Lait (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Bovin viande (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Chèvre (6 n°/an) 63 € au lieu de 102 €	Pâtre (10 n°/an) 64 € au lieu de 108 €	Volaille (10 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Fruits et légumes (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Vigne (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Grandes cultures (6 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Porc (10 n°/an) 72 € au lieu de 132 €

Mes coordonnées

Nom - Prénom : _____

Lieu-dit : _____

CP : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Mode de paiement

Chèque (à l'ordre de l'Avenir Agricole de l'Ardèche)

Je souhaite une facture

Coupon à retourner accompagner du règlement à l'Avenir Agricole de l'Ardèche 4 avenue de l'Europe Unie - BP 139 - 07001 Privas

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Fait le
à
Signature

Afin de mieux vous connaître et de mieux répondre à vos attentes, merci de renseigner le questionnaire suivant :

Date de naissance :

Superficie exploitée :

VOS ACTIVITÉS

Bovins laitnb

Réf. laitièresl

Bovins viandenb

Ovinsnb

Caprinsnb

Aviculturenb

Céréalesha

Vergersha

Maraîchageha

Vignesha

AUTRES ACTIVITÉS (préciser) :

.....

.....

Où vous êtes vous procuré ce bulletin d'abonnement (journal) ?

Gamm vert (précisez la commune)

Village de producteur (précisez la commune)

Autre

L'Avenir agricole de l'Ardèche

Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Sepada (Société d'édition et de publication agricole de l'Ardèche) • SARL au capital social de 20 000 € créée en 1965 pour une durée de 99 années. RC 65 B 23. Siège social et bureaux : 4, avenue de l'Europe-Unie - BP 139 - 07001 Privas Cedex. Tél. : 04 75 64 90 20 - redaction@avenir-ardeche.fr • Directrice de la publication-gérante : Christel Cesana • Principaux associés FDSEA - Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes - Groupama Méditerranée.

Commission paritaire n° 1029T86550 N°ISSN : 0998-0210 - Habilité à publier les annonces légales. legales@avenir-ardeche.fr Dépôt légal à parution.
Abonnement 1 an - Journal seul : 144 € (vente au n° : 2,80 €) Prix des revues couplé avec le journal: Réussir La chèvre : 63 € ; Réussir Lait : 72 € ; Réussir Grandes Cultures : 72 € ; Réussir Bovins viande : 72 € ; Réussir Vignes : 72 € ; Réussir Fruits & Légumes : 72 € ; Réussir Pâtre : 64 € ; Réussir Volailles : 72 € ; Réussir Porcs : 72 €

Publicité locale : Agri Rhône-Alpes Bourgogne - Agrapole - 23, rue Baldassini - Lyon 69364 Cedex 07 - Tél. : 04 72 72 49 07
Publicité nationale : Réussir - 4-14 rue Ferrus CS 41442 - 75683 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr
Imprimerie : 1, rue Pierre Charpy - 59440 Avesnes-sur-Helpe - France/Norvège - Taux de fibres recyclées minimum 60% - Certification : Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement)- Ptot : 0,022 kg/tonne

